Châteauroux (36) : 4 individus condamnés pour avoir tabassé et laissé pour mort un homme de 34 ans

16/07/2017 à 20h49

Quatre hommes ont été lourdement condamnés, hier, pour violence aggravée. En juin 2016, un homme avait été lynché, en pleine rue, à Châteauroux.

Quand elle a été héliportée à Tours, ce 6 juin 2016, la victime était « entre la vie et la mort ». « Elle était inconsciente, avait le visage tuméfié, les lèvres ensanglantées, des hématomes au front, un traumatisme crânien grave et de multiples fractures, a énuméré Pascal Almy, président, pour poser le cadre d'une audience pleine de gravité, hier, au palais de justice. Ce passage à tabac a failli lui coûter la vie. » Finalement, l'homme aujourd'hui âgé de 34 ans restera près d'un mois et demi dans le coma avant de se réveiller avec des séquelles psychologiques et physiques qu'il subira « toute sa vie », selon les éléments rapportés hier. Les faits ont d'abord été qualifiés de « violences en réunion ayant entraîné une infirmité permanente », crime passible de la cour d'assises, avant d'être requalifiés en délit.

L'enquête s'est en grande partie appuyée sur les images de vidéosurveillance du centre de supervision urbaine de Châteauroux. Sur celles-ci, diffusées lors du procès, le plan séquence de plusieurs minutes, filmé par une caméra placée au carrefour des rues Eugène-Delacroix et Édith-Piaf, à Saint-Jean, est difficile à décrypter. Il montre une mêlée humaine d'une trentaine de personnes dont de nombreuses faisant

pleuvoir les coups de poings, pieds et même casques de moto sur un seul homme. « Une scène confuse où on a bien du mal à dire qui a fait quoi », ont souligné les avocats des prévenus. C'est d'ailleurs pourquoi seuls quatre hommes, âgés de 20 à 26 ans, incarcérés depuis treize mois pour trois d'entre eux, ont comparu, hier. Tous ont reconnu avoir participé à la rixe dont le motif originel n'a pas été clairement établi. Dette ? Rivalité entre bandes ? Plusieurs hypothèses ont été évoquées. Tous ont aussi exprimé des regrets à la barre. Le premier était un ami de la victime. C'est lui qui a sorti « un couteau de cuisine avec une lame de 30 cm » et blessé un jeune de 16 ans, ce qui aurait été l'un des éléments déclencheurs du déchaînement de violence, avant de s'enfuir, laissant son ami à son triste sort.

La Nouvelle République

Merci à **gouzon**